

## Enseignements primaire et secondaire

### Baccalauréat général

#### Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe de première à compter de la rentrée scolaire 2022

NOR : MENE2216108N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

---

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de danse

Référence : arrêté du 17-1-2019 - JO du 20-1-2019, BO spécial n° 1 du 22-1-2019

---

Le programme d'enseignement de spécialité de danse en classe de première de la voie générale institue un programme limitatif défini et actualisé régulièrement par publication au Bulletin officiel de l'éducation nationale, qui enrichit les thèmes d'étude par des références à des œuvres, à des artistes ou à des courants. La note de service du 27 novembre 2019 fixant le programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe de première à compter de l'année scolaire 2019-2020 est abrogée.

**À compter de l'année scolaire 2022-2023, les références sont les suivantes :**

■ **Le Lac des cygnes et ses relectures.**

Le *Lac des cygnes*, ballet en quatre actes de Marius Petipa et Lev Ivanov, créé en 1895 au théâtre Mariinsky à Saint-Pétersbourg, sur une musique originale de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Cette œuvre est à la fois située au sein du courant classique et abordée sous l'angle des continuités et des ruptures qu'elle introduit dans l'histoire de l'art chorégraphique. Les apports concernant l'évolution des esthétiques, les techniques de corps, les modes d'écriture, les enjeux artistiques seront notamment examinés.

Les relectures du *Lac des cygnes*. Au moins deux pièces parmi celles de Matthew Bourne, Andy de Groat, Mats Ek, Raimund Hoghe, Jean-Christophe Maillot, Dada Masilo, Robyn Orlin. Ces pièces sont abordées comme espace d'expression ou de transgression porteuses de points de vue sur le monde.

■ **La danse hip-hop.**

La culture Hip-Hop est abordée de manière à étudier la genèse d'un nouveau courant artistique croisant différentes pratiques artistiques, culturelles et compétitives, et à analyser les évolutions des formes chorégraphiques de la danse hip-hop.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,  
Didier Lacroix

## Enseignements primaire et secondaire

### Baccalauréat général

#### Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe terminale à compter de la rentrée scolaire 2022

NOR : MENE2216110N

note de service du 10-6-2022

MENJ - DGESCO C1-3

---

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de danse

Référence : arrêté du 17-1-2019 - JO du 20-1-2019, BO spécial n° 1 du 22-1-2019

---

Le programme d'enseignement de spécialité de danse institue un programme limitatif qui enrichit en terminale le thème d'étude par des références à des œuvres, à des artistes ou à des courants. Conçu en lien avec le ministère de la Culture et de la Communication, il constitue un dénominateur commun et assure la qualité et le renouvellement des contenus d'enseignement. Il vient nourrir le partenariat avec la structure culturelle. Il oriente les sujets des épreuves certificatives, garantissant ainsi le caractère national du baccalauréat. Il fait l'objet d'une actualisation régulière.

La note de service du 27 avril 2020 fixant le programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de danse en classe terminale à compter de la rentrée scolaire 2020 est abrogée.

**À compter de rentrée scolaire 2022, les références qui enrichissent le thème d'étude « la danse : une interrogation portée sur le monde » sont les suivantes :**

■ **La post-modern dance**

Ce courant artistique est abordé, en relation avec d'autres arts, sous l'angle de la contestation des valeurs, des représentations et des imaginaires de la société américaine des années 60-70.

■ **La démarche artistique de Maguy Marin**

Il s'agit d'appréhender le regard porté sur le monde par Maguy Marin tout au long de son parcours, en s'appuyant sur des pièces parfois radicales et aux esthétiques sans cesse renouvelées.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,

Didier Lacroix